

**VILLE DE COGNAC (CHARENTE)****EXTRAIT**

du registre des délibérations du Conseil Municipal

séance du 22 avril 2010

Conseillers en exercice :	33
présents :	29
pouvoirs :	3
votants :	32
abstention(s) :	1
voix pour :	31
voix contre :	0

***Aujourd'hui jeudi 22 avril 2010 à 18 heures 30, en vertu de la convocation du 16 avril 2010, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Cognac se sont réunis dans la salle ordinaire de leurs séances à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de Monsieur Michel GOURINCHAS, Maire.***

**ETAIENT PRESENTS**

M. Michel GOURINCHAS – Mme Nathalie LACROIX – M. Jean-François HEROUARD - M. Serge LEBRETON – Mme Michelle LE FLOCH – M. Gérard JOUANNET – Mme Françoise MANDEAU – M. Romuald CARRY – M. Claude GUINET - M. Jean-Marie MASSON – M. Bernard CHAMBAUDRY - Melle Brigitte BONNEAU - Mme Sylvie MAMET - M. Gérard DELIGNE - Mme Maud POURQUIER - M. Patrick BOMPOINT– Mme Adjoua KOUAME - Mme Marie-Paule ANCELIN - Mme Marie-Laure CANO - M. Simon CLAVURIER - Mme Annie-Claude POIRAT – M. Gilles LE MOINE – Mme Dominique CHARMENSAT - M. Jérôme MOUHOT – Mme Jeanine PROVOST – Mme Emilie RICHAUD - M. Noël BELLIOU – M. Michel JAYAT - Mme Maryvonne LAURENT -

**ETAIENT EXCUSES**

M. Patrick SEDLACEK donne pouvoir à M. le Maire - Melle Marianne REYNAUD donne pouvoir à Mme Françoise MANDEAU – Mme Dominique HALLEY donne pouvoir à M. Noël BELLIOU -

**ETAIT ABSENTE**

Mme Isabelle LEHMAN -

Mme Marie-Laure CANO est nommée secrétaire de séance.

---

**O.G.E.C. SAINT JOSEPH - DEMANDE DE GARANTIE D' EMPRUNT**
**N°58**

L'OGEC SAINT JOSEPH se propose de contracter auprès de la Société Générale de Cognac un prêt de 350 000 € pour financer des travaux sur leurs bâtiments scolaires et l'acquisition de matériel divers.

L'OGEC SAINT JOSEPH sollicite la Ville de COGNAC pour la garantie de cet emprunt à hauteur de 50 %. Le Conseil Municipal a déjà octroyé des garanties sur des emprunts souscrits pour l'OGEC en 2004 pour des travaux d'aménagement de la salle de restauration avec un taux de garantie de 50%.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir en délibérer selon les termes ci-dessous :

**Objet du financement :** Financement travaux et acquisition matériel divers  
**Type de financement :** Prêt à taux fixe  
**Montant du financement :** 350 000 EUR  
**Durée totale du prêt :** 180 mois  
**Taux d'intérêt nominal :** 3,70% l'an  
**Montant des échéances :** 2 536,61 EUR HT (hors assurances)  
**Modalités :** *Amortissable en 180 mensualités*  
**Frais de dossier :** *300 EUR (hors frais de timbrage et de prise de garantie)*  
**Garanties :** Caution de la Ville de Cognac à hauteur de 50%

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 31 voix pour et 1 abstention (Patrick BOMPOINT),

SE PRONONCE favorablement sur la demande de l'OGEC SAINT JOSEPH.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Le Maire, certifie que la présente délibération est exécutoire de plein droit.  
Transmise au Représentant de l'Etat et publiée à la date du visa. (art.L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)



Le Maire,

  
Michel GOURINCHAS

